

ALAIN  
RODRIGUEZ

MAITRE EN DROIT  
MENTION DROIT DES  
AFFAIRES

COMMISSAIRE AUX  
COMPTES CNCC  
PRES LA COUR  
D'APPEL DE  
TOULOUSE

EXPERT COMPTABLE  
INSCRIT AU TABLEAU  
DE L'ORDRE  
DES EXPERTS COMPTABLES  
DE LA REGION DE TOULOUSE

CARRE WILSON  
64, rue BENJAMIN BAILLAUD  
31 500 TOULOUSE  
TEL : 05 61 61 61 80  
FAX : 05 61 61 61 90  
MEL :  
[a.rodriquez@free.fr](mailto:a.rodriquez@free.fr)  
[a.rodriquez@axxium.fr](mailto:a.rodriquez@axxium.fr)

# R.A.P. 31

16, rue Riquet  
31 000 TOULOUSE

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS AVEC LES DIRIGEANTS

*Exercice clos le 31 décembre 2010*

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association **Réseau Adolescence & Partenariat 31 ( RAP 31)**, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant :**

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Toulouse le 25 mars 2011

 

**Alain RODRIGUEZ**  
*Commissaire aux comptes*